



# DOSSIER SPÉCIAL QUELLE RÉGION DANS 20 ANS ?

Actualité p. 2 - 3

Notre région p. 4 - 7

Syndicalisme p. 12 - 16

# COUPER MASSIVEMENT DANS LES DÉPENSES PUBLIQUES

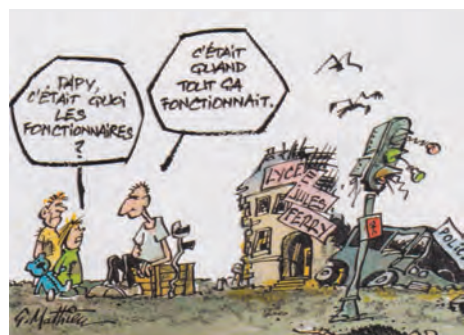
## Surtout pas !

Avec 57 % de son produit intérieur brut (PIB) en 2015, les dépenses publiques françaises figurent incontestablement parmi les plus élevées au monde. Mais le large usage qui a été fait ces dernières années des crédits d'impôts - avec notamment le crédit d'impôt recherche (CIR) et le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice) - fausse cependant quelque peu la donne : les impôts correspondants sont inscrits en recettes sans être effectivement perçus, tandis que les crédits d'impôts consentis aux entreprises sont considérés comme des dépenses bien qu'ils ne soient jamais déboursés...

Si le Cice était transformé en une baisse des cotisations sociales, les dépenses publiques diminueraient comme par magie d'une trentaine de milliards d'euros par an sans que cela ne change rien. Hors crédits d'impôts, le total des dépenses publiques était ainsi de 55,3 % du PIB en 2015. Cela n'empêche pas notre pays de figurer vers le haut du classement, mais aux côtés toutefois de pays qu'on nous donne régulièrement en modèle comme le Danemark, la Finlande ou la Suède.

## Dépenses de fonctionnement : un train de vie modeste

Contrairement à ce que beaucoup de Français imaginent, ce coût global n'a pas augmenté depuis le début des années 1980 : il oscille en effet depuis entre 17 % et 18 % du PIB. Et en comparaison internationale, l'appareil d'Etat français n'est pas le mammoth obèse qu'on imagine souvent : au Danemark ou en Finlande, le fonctionnement de l'appareil d'Etat représente près de 26 % de leur PIB (un « coût » supérieur au nôtre de 40 %).



Il consomme aussi significativement plus de ressources au Royaume Uni (20,7 % du PIB) que dans l'Hexagone.

Au sein de cet ensemble, les choses ont cependant beaucoup changé : l'Etat central a fondu - son fonctionnement consommait 10,4 % du PIB en 1993 ; l'an dernier, il ne "coûtait" plus que 7,8 % de ce même PIB, une diminution d'un quart en vingt ans. Et parallèlement les collectivités locales sont montées en puissance. Mais en contrepartie, certaines fonctions assurées par l'Etat central semblent désormais sous-dotées.

## Renforcer plutôt le rôle de l'Etat

On entend souvent dire dans le débat budgétaire qu'il faudrait réduire les dépenses de fonctionnement de l'Etat ou des collectivités pour pouvoir accroître les dépenses d'investissement, qui seules auraient un impact positif sur l'activité économique future. Ce discours traduit une incompréhension du rôle de l'Etat et des collectivités : ils sont là pour fournir les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de l'activité économique.

Une partie de ces infrastructures est certes matérielle et relève donc de l'investissement public classique, même si depuis maintenant plusieurs années le secteur privé s'intéresse fortement à des partenariats public/privé pour se substituer à la force publique. Mais l'essentiel est de nos jours immatériel : une main-d'œuvre bien formée par une Education nationale efficace, des tribunaux qui règlent les litiges rapidement, des transports efficaces, des lycées en nombre suffisant, une offre de formation riche, des places de crèches en nombre suffisant... sont autant d'éléments indispensables pour assurer un développement économique dans les différents territoires de notre pays.

Et la fourniture de ces infrastructures immatérielles se traduit en comptabilité nationale ou régionale par des dépenses de fonctionnement. Et aujourd'hui, la France a bien davantage besoin d'améliorer ses infrastructures immatérielles si l'on veut que des entreprises s'installent dans nos territoires.

## Les dépenses de santé

Un film à voir absolument : « La sociale » Pour mieux connaître et mieux défendre notre protection sociale, ce film donne, avec dynamisme et humour, beaucoup d'éléments de réflexion à partager... La création, l'histoire et l'actualité de la Sécurité Sociale, mise en œuvre en 1945 par Ambroise CROIZAT, ministre du Travail, sont au cœur de ce document.

La Sécu représente un budget de 1,5 fois le budget de l'Etat qui échappe totalement au marché. Chaque jour, plus d'un milliard d'euros passe directement des producteurs de richesses, que sont les salariés, vers les bénéficiaires, dans une belle solidarité entre les malades et les biens portants, entre les actifs et les inactifs.

L'ampleur de son budget la menace : les assureurs privés et les grands groupes mutualistes lorgnent sur cette manne. Elle est attaquée aussi idéologiquement. Cet îlot de socialisme, qui fonctionne bien au milieu d'un monde capitaliste, est une conquête que les libéraux veulent détruire.

Elle est enfin menacée par le désintérêt de la population à son égard. Cela se comprend vu la complexité du système. L'Etat, les politiques libérales et les technocrates de la Sécu ont tout fait pour éloigner les salariés de « leur » Sécu, si bien qu'aujourd'hui personne n'y comprend rien, sauf quelques spécialistes. Et la connaissant mal, nous sommes mal armés pour la défendre.

## 100% Sécu !

C'est une belle proposition politique à la fois sur le plan économique et sur le plan humain.

Elle est intéressante économiquement puisque la Sécu a un coût de fonctionnement 4 fois moins élevé que les complémentaires santé (6% pour la sécu, 24 % pour les complémentaires). Ceci est dû à l'économie d'échelle mais aussi au fait que la Sécu n'a pas besoin de faire de publicité, ni de rémunérer des actionnaires. En plus, si la Sécu gérait la partie complémentaire, chaque feuille maladie ou acte médical ne serait traité qu'une seule fois.

Côté humain, chaque assuré paye en fonction de ses moyens (un pourcentage de son salaire) et reçoit selon ses besoins. La Sécu est moins chère et plus égalitaire que tous les autres systèmes d'assurance...

# DÉPENSES PUBLIQUES ET SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

En réalité, l'exception française en matière de dépenses publiques tient surtout à l'ampleur de son système de protection sociale : avec 31,9 % de son PIB, la France est le pays de l'OCDE qui y consacre la part la plus importante de ses richesses. Mais visiblement les français semblent satisfaits de ces choix et sont opposés à la privatisation de la sécurité sociale. Les « dépenses » sociales se répartissent en trois grandes masses : les minima sociaux, l'assurance maladie et les retraites.

En ce qui concerne les minima sociaux, même s'ils suscitent beaucoup de fantasmes, ils ne représentent que 1,1 % du PIB soit un trentième des dépenses sociales. Rappelons que leur niveau est en général très bas et les conditions d'octroi strictes.

## L'assurance maladie : un accès aux soins inégalitaire

L'assurance maladie publique représentait 8,7 % du PIB en 2014. Un niveau « élevé » à l'échelle internationale, mais pas exceptionnel : au-delà de la Suède, du Danemark ou des Pays-Bas, l'Allemagne et le Japon dépensent aussi plus que nous pour leur système public d'assurance santé. En France, l'assurance maladie ne prend en charge globalement que 78 % des dépenses de santé. Cela pose déjà des difficultés importantes en termes d'égalité dans l'accès aux soins.

Dans ces conditions il ne serait vraiment pas judicieux de limiter davantage cet accès aux soins en diminuant le financement public. D'autant que cela ne ferait pas faire des économies aux Français bien au contraire.

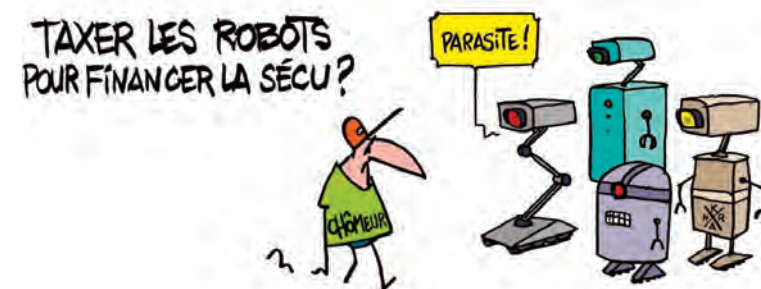
## Des pensions déjà orientées à la baisse

La France avec 14,4 % du PIB consacré aux « dépenses » de retraites publiques s'affiche en haut du classement, derrière seulement l'Italie (16,8 % en 2013). Si on ajoute les systèmes "volontaires", le Japon et l'Autriche nous passent également devant.

Cette situation reflète cependant avant tout le passé, car elle ne prend pas encore totalement en compte l'effet des multiples réformes des retraites accumulées depuis le début des années 1990. Non seulement les nouveaux retraités arrivent désormais nettement plus tard dans le système, mais leurs pensions sont aussi déjà orientées à la baisse.

Du fait de ces réformes et de sa démographie, la France est, selon la Commission européenne, le pays européen où le poids des retraites devrait le moins augmenter dans le PIB au cours des prochaines décennies. A contrario, l'Allemagne, qui a engagé des réformes drastiques au début du XXIe siècle, est en train de se rendre compte qu'elle a préparé un retour massif de la pauvreté chez les personnes âgées. Ce qui devrait l'amener à réformer son système pour le rendre plus généreux.

Bref, on voit mal quel avantage les Français pourraient tirer d'une baisse de l'ensemble de ces dépenses, sauf à dégrader encore davantage l'accès aux soins et à diminuer de manière drastique le niveau des pensions. D'autant qu'en France, le niveau élevé des dépenses publiques, et notamment sociales, joue un rôle majeur pour limiter les inégalités entre territoires qui sont pourtant non négligeables.



## EDITO

Les idées d'extrême droite portées par le FN sont une nouvelle fois arrivées au second tour de l'élection présidentielle dans notre pays. Ces résultats montrent qu'un vote, qui pendant longtemps était qualifié de contestataire, est en train de devenir un vote d'adhésion. Avec plus de 10 millions de voix, le FN réalise un score historique.

Il ne suffit donc pas de faire barrage au front national il faut le combattre. Ce que la FSU, avec d'autres organisations, fait depuis plusieurs années en essayant de montrer la réalité des idées et des actions menées par le FN là où il a des élus. Evidemment, cela n'est pas suffisant. Il faut surtout imposer des politiques qui mettent en échec l'eau qui monte.

Le Front National puise à deux sources : la haine de l'étranger bien sûr mais aussi dans le refus d'un modèle de société, qui prétend tout faire pour l'entreprise en mettant à mal les Services Publics et en organisant la dissolution sociale.

Pourtant ce modèle est remis en cause par beaucoup de nos concitoyens qui aspirent à plus d'égalité. Les résultats de ce second tour avec une abstention forte (25 %) et 9 % de votes blancs ou nuls le confirment et montrent qu'il n'y a pas une adhésion forte au projet de société d'Emmanuel Macron. Il faut que les politiques le comprennent. Mais quand on entend le discours du nouveau président de la République ou que l'on constate les actes du président de notre région depuis son élection on peut craindre que l'eau continue de monter...

Il est urgent d'agir pour que tous les jeunes aient un diplôme, pour imposer la stabilité dans l'emploi au lieu de la précarité, pour l'accès à un logement digne, pour le maintien et le développement des Services Publics qui assurent un mieux vivre ensemble. Cela passe obligatoirement par une meilleure répartition des revenus.

Les organisations syndicales auront dans les prochains mois la responsabilité d'agir en commun pour lutter contre la casse sociale annoncée par l'austérité promise et imposer des alternatives économiques et sociales ambitieuses qui réduisent enfin de manière importante les fortes inégalités, qui frappent les habitants eux-mêmes et les territoires, par un véritable partage des richesses.

Marseille, le 8 mai 2017  
Richard Ghis

## BUDGET PRIMITIF 2017

### Une nouvelle fois tout pour l'entreprise

Pour son deuxième budget l'exécutif régional persiste et signe en donnant la priorité, on devrait plus tôt parler d'obsession, aux besoins formulés par les entreprises et les organisations patronales. Ainsi, les aides directes aux entreprises augmentent de plus de 50% sans aucune contrepartie demandée. Dans le même temps le soutien à l'économie sociale et solidaire diminue encore après une baisse l'an dernier de plus de 25%.

La région fait le choix d'un développement économique de la spécialisation, qui peut se comprendre dans une région qui ne dispose pas de puissants moteurs économiques, mais qui fait courir le risque d'un développement des inégalités pourtant déjà fortes entre certains territoires. Il faut alors accompagner cette stratégie d'une politique de redistribution, via des investissements publics d'aménagement notamment. Mais les choix budgétaires de l'exécutif ne vont pas dans ce sens.

La priorité donnée à l'excellence et au rayonnement de la Région conduit à privilégier les dépenses « de prestige » : sport de haut niveau, rayonnement culturel à l'international, développement économique international, bourses au mérite...

Le sécuritarisme conduit à dépenser des millions d'euros dans des programmes et des actions dont certains ne sont pas de la compétence régionale à l'image de l'équipement des polices municipales, des équipements de vidéo protection, de la construction et de la réhabilitation de gendarmerie (pour 10 Millions d'Euros.)

### Le vivre ensemble mis à mal

Ces choix budgétaires ne sont pas neutres pour les populations et les territoires de notre région. Ils induisent des coupes sur des secteurs qui relèvent de l'intérêt général, de la solidarité et de l'appui aux populations les plus en difficulté. Dépenses, certes moins prestigieuses et

médiatiques, mais qui doivent permettre de bien vivre ensemble.

Dans le domaine culturel, la création, la production et l'édition régionale ne sont quasiment plus soutenus. Suite à la suppression du pass-culture pour les jeunes, la mise en place d'une nouvelle carte culture, décidée en novembre 2016, pour favoriser l'accès à certaines prestations culturelles et à certains lieux culturels n'apparaît pas dans le projet de budget.

Dans le domaine de la formation, qui est une compétence pleine et entière de la région, on constate une diminution de la rémunération des stagiaires et des apprentis, ainsi qu'une baisse des aides pour l'accès aux premiers savoirs... Tout cela est aggravé par l'obligation imposée par la région aux organismes de formation d'avoir 70% de leurs stagiaires qui obtiennent un emploi ! Cela remet en cause l'existence même des Espaces Territoriaux d'Accès aux Premiers Savoirs qui sont pourtant indispensables aux personnes les plus fragiles et souvent les plus éloignées de l'emploi.

Les responsabilités du niveau régional dans les transports deviennent plus importantes, avec la prise en charge du transport interurbain depuis le 1er janvier 2017 et du transport scolaire à partir du 1er septembre 2017. Si on peut se féliciter du choix de l'exécutif de ne pas déléguer aux départements ces deux nouvelles compétences, des inquiétudes fortes subsistent par rapport aux choix financiers et politiques concernant le rail (remise en cause de la convention avec la SNCF et volonté de faire jouer la concurrence avec le privé) et le bus (remplacement d'une partie du ferroviaire par la route). La FSU continue de porter l'idée d'une carte de transport permettant d'utiliser l'ensemble des différents réseaux à l'image de la carte « orange » de la région Ile de France.

Enfin, le monde associatif qui pourtant œuvre au quotidien au plus près des populations se voit une nouvelle fois mis en difficulté par des baisses drastiques des aides.

### LYCÉES EN RÉGION

#### Un budget marqué par le sécuritaire et le mérite

##### Quelques investissements

L'exécutif régional semble prendre conscience de la nécessité de renouer avec une politique d'investissement, que ce soit pour des lycées neufs (+ 26 millions €), des réhabilitations et/ou études (+ 18,2 millions €) et des équipements sportifs (+ 900 000 €).

#### De fortes interrogations sur le fonctionnement

La FSU est très interrogative en ce qui concerne les dotations de fonctionnement des lycées publics. Avec une baisse globale de 2,5 millions € (près de 5% pour une baisse de 0,6% pour les lycées privés sous contrat...) au prétexte de fonds de réserve estimé par la Région à 8 millions €. Il est à craindre que cette mesure interdise à terme aux équipes certains choix pédagogiques et pèse sur le fonctionnement quotidien des lycées.

#### La FSU dit non

##### au tout sécuritaire et au mérite

Si nous nous félicitons de l'augmentation du fonds des manuels scolaires (+ 1,6 millions €) et du maintien de l'aide aux premiers équipements pour les élèves de la voie professionnelle, nous pensons que le quadruplement (4 millions €) du budget consacré au plan régional de mise en sûreté des lycées, qui s'ajoute aux 4,4 millions € consommés en 2016, n'est pas forcément utile même si cela correspond aux préconisations conjointes du Ministère de l'Intérieur et de l'Education Nationale.

La Région a aussi annoncé la mise en œuvre d'un plan de sécurité éducative (c'est la poursuite des médiateurs devant les lycées) pour 2,6 millions €. Ces médiateurs seront des jeunes en contrat d'apprentissage pour préparer le diplôme de moniteur/éducateur. La FSU est convaincue que les problèmes de violence aux abords des établissements doivent être traités de manière éducative et conteste l'idée avancée par le syndicat majoritaire des proviseurs consistant à recruter des « vigiles » à poster à l'entrée des lycées !

Enfin, la FSU dénonce la poursuite du système des bourses au mérite (2 millions €) pour les mentions TB du baccalauréat. Nous sommes convaincus, comme le demandent les syndicats de lycéens et d'étudiants, qu'il faut plutôt augmenter les bourses et financer un véritable statut de l'étudiant.



## CONTRAT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLES

### Très en deçà des défis à relever

#### Objectifs et enjeux du nouveau contrat

La FSU considère que le contrat doit porter un triple objectif en répondant aux besoins régionaux en matière de formation professionnelle (besoins des populations, des entreprises et des territoires) et en formant en priorité les populations sans qualification ou à très bas niveau de qualification.

Mais il doit aussi permettre de développer la formation professionnelle initiale et continue, en direction de tous les publics, en abordant à la fois la qualité des formations, l'accessibilité, l'offre de formation et l'orientation.

Plusieurs enjeux nous semblent incontournables comme, l'accès de tous à la qualification professionnelle, la mise en place d'une orientation tout au long de la vie et l'accompagnement des organismes de formation afin d'améliorer l'accueil, l'environnement, les conditions de formations des personnes formées. Il est aussi indispensable d'assurer le suivi et l'évaluation de ce contrat.

#### Une seule ligne directrice : les besoins des entreprises

Mais le CPRDFOP qui a été adopté par le conseil régional ne répond pas à ces objectifs et à ces enjeux. Alors que la nouvelle majorité n'a de cesse de déconstruire plutôt que de construire (désorganisation des services, dénonciation des Centres Régionaux de Formation Professionnelle, remise en cause des Espaces Territoriaux d'Accès aux Premiers

Savoirs...), rien dans ce nouveau contrat ne concerne la question pourtant essentielle des freins à l'accès à la formation (logement, hébergement, transport...), qui faute d'être levés peuvent obérer la réussite des actions de formation aussi bien conçues qu'elles soient.

Lorsque le groupe projet du CREFOP préconise de « former pour répondre aux besoins du développement économique et social du territoire régional », le texte du CPRDFOP répond : « la priorité régionale doit être de répondre aux besoins des entreprises ». Là est toute la différence. Ce contrat repose sur un paradigme : ce sont les entreprises qui détiennent les clés permettant de répondre aux besoins économiques et sociaux de notre région. Donc, il suffit de satisfaire à leurs besoins ! Mais les entreprises sont-elles seulement capables de formuler ces besoins ? On sait que l'environnement stratégique et financier des entreprises ne permet pas de réelle vision prospective.

#### L'apprentissage ne peut pas être une réponse à tout

En matière de formation professionnelle initiale, le CPRDFOP ne porte aucune vision globale. Il ne propose comme seule ambition que le développement de l'apprentissage et la mixité des publics. Aucune réflexion n'est conduite sur l'articulation des deux voies de formation initiale et sur la nécessité d'un développement global et de la valorisation de la formation professionnelle initiale. Il y a pourtant urgence à développer une stratégie globale et cohérente qui permette à ces deux voies de se développer concomitamment. La Région qui a

maintenant la main sur l'ensemble de la carte des formations professionnelles initiales devrait en être porteuse.

Concernant la mixité des publics, la FSU y est totalement opposée. En effet, cette mixité pose des difficultés pratiques et pédagogiques. Nous considérons que les approches pédagogiques d'un public adolescent et d'un public adulte sont différentes et que l'alternance rend difficile une progression conjointe entre la voie scolaire et l'apprentissage. Le seul intérêt de cette proposition semble la recherche d'économies d'échelle sur le dos des apprenants.

#### La formation ne crée pas l'emploi

Une autre priorité devrait être l'action en direction des publics dits « décrocheurs » et de ceux ne maîtrisant pas les savoirs de base. Or, il n'en est rien. Le traitement de la question des publics décrocheurs est avant tout renvoyé à la responsabilité de l'Education Nationale alors que la loi met en avant trois voies : scolaire, alternance et formation professionnelle continue.

Pour les publics relevant de l'accès aux premiers savoirs rein n'est vraiment prévu. Le risque est grand de laisser au bord du chemin des femmes et des hommes qui ont besoin d'un accompagnement spécifique, de moyens dédiés et d'un traitement particulier leur permettant d'obtenir les bases nécessaires à l'accès à la formation qualifiante. L'objectif de ce contrat est d'instrumentaliser la formation au service d'un objectif unique : le retour rapide à l'emploi. Sans aucun résultat garanti, car comme chacun le sait, ce n'est pas la formation qui crée l'emploi...



## SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### La théorie du ruissèlement

Ce schéma porte une vision économique basée sur les activités déjà existantes. Il n'envisage pas l'essor de filières nouvelles. Il ne prend pas en considération la réponse aux besoins des hommes et des territoires en matière de transition énergétique, de logement, de déplacement, de santé, d'éducation, de culture dans le cadre d'un développement humain durable. Ce qui compte c'est ce que les entreprises de la région veulent obtenir pour se développer !

La Région va concentrer les aides à la création et au développement des entreprises sur quelques filières qui sont surtout implantées dans les aires métropolitaines. Elle espère ainsi irriguer l'ensemble de l'économie régionale, créer de l'emploi et faire baisser le chômage.

Nous nageons en pleine « théorie du ruissèlement » qui vise à favoriser l'enrichissement des plus riches, que ce soit des hommes ou des entreprises, ce qui à terme est censé rejaillir sur la vie des hommes les plus pauvres et des territoires les plus défavorisés par ruissèlement des richesses créées. Mais la création de richesses ne rime pas toujours avec la création d'emplois.

Notre région est plutôt bien classée au niveau national en termes de PIB mais très mal classée pour le taux de chômage, les

inégalités, la pauvreté. Ce projet de développement économique n'a pas pour objectif la réduction de ces inégalités et c'est bien dommage.

### La région renonce à son rôle de puissance publique

La Région se positionne désormais comme « le premier partenaire des entreprises » et renonce, de fait, à son rôle de puissance publique. Elle met tous ses moyens au service des entreprises sans contraintes, ni contrepartie. Pourtant l'éco-conditionnalité des aides aux entreprises est vitale pour s'assurer que les aides publiques favorisent réellement, la recherche, l'innovation, l'investissement mais aussi les salaires, la formation et la création d'emploi.

Ces aides doivent permettre d'utiliser les nouvelles possibilités technologiques pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux via les circuits-courts, l'économie circulaire et des politiques de complémentarité et de solidarités en territoires en lieu et place d'une éternelle concurrence.

### Des emplois à quel prix !

Sur le front de l'emploi la bataille ne semble pas être menée, car malgré l'affirmation réaffirmée dans le schéma de 50 000 créations d'emploi dans le cadre des Opérations d'Intérêt Régional, aucune déclinaison concrète n'est fournie.

Certes, comptabiliser les emplois découlant de la politique d'intervention régionale est un exercice difficile. Mais la Région accepte de se livrer à cet exercice dans le cadre du Fonds d'Investissement pour les Entreprises de la Région et fixe un objectif de 5 000 créations d'emplois d'ici à 2021.

Une étape intermédiaire est fixée en 2019 avec 3500 créations d'emplois pour un budget de 140 millions d'euros, ce qui signifie que pour chaque emploi créé, il faut tout de même dépenser 40 000 euros d'argent public ! Cela fait cher la création d'emploi sans aucune garantie en termes de durée et de qualité de ces emplois.

Pour les OIR seuls des objectifs de dépenses sont donnés. Il faut arriver à 1 milliard d'euros de financement public et privé en 2021. Il ne s'agit en aucun cas d'un pilotage par la performance mais la poursuite d'une distribution de moyens dont l'efficacité sera mesurée uniquement par le volume des dépenses engagées. On peut craindre le pire et rappeler la célèbre formule d'un certain Lénine : « la confiance n'exclut pas le contrôle » surtout quand il s'agit de l'argent public.

## LA FORMATION AGRICOLE DANS NOTRE RÉGION

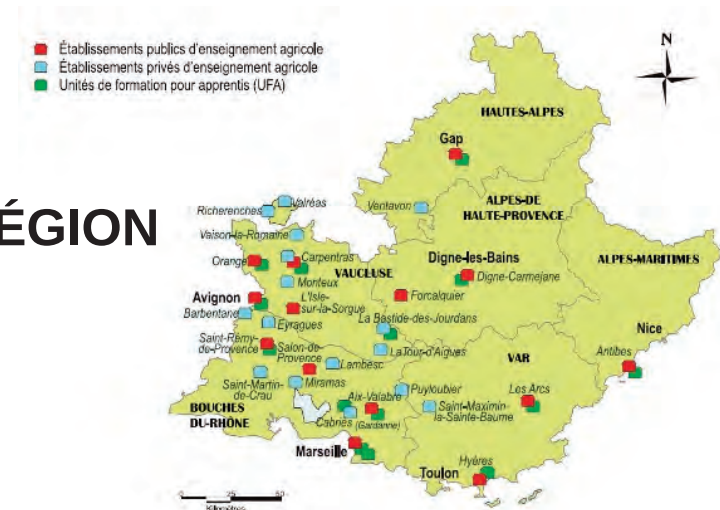
### Des chiffres très instructifs

Chaque année le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales publie un état des budgets primitifs des différentes collectivités territoriales.

La dépense par lycéen s'éloigne de la dépense moyenne  
La dépense moyenne par lycéen en France est passée de 2 019 € en 2015 à 2 494 € en 2016 soit une augmentation de 23 %. Dans notre région cette dépense moyenne de 2029 € en 2015 est passée à 2 254 € ce qui représente une augmentation mais de seulement 11 %...

La formation professionnelle des adultes mal menée en PACA  
Sur le plan national, la dépense moyenne par habitant est passée de 63 € en 2015 à 68 € en 2016, ce qui représente une progression de près de 9 points. Dans notre région, qui connaît pourtant un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale et des inégalités plus fortes, un tout autre choix a été fait par les élus régionaux. C'est une baisse de plus de 2% de l'argent consacrée à la formation professionnelle des adultes (61 €/hab. de PACA en 2015 pour 60 €/hab. en 2016) qui a été mise en œuvre.

Le transport ferroviaire régional de voyageurs dans le collimateur ?  
Alors que la dépense moyenne par habitant reste stable au plan national entre 2015 et 2016 (64 €/hab.), dans notre région on constate une baisse de plus de 10%. On passe de 75 € par habitant en 2015 à 67 € par habitant en 2016. Alors que les thromboses routières sont de plus en plus importantes en PACA, il ne faudrait pas que l'exécutif régional se détourne du ferroviaire.



### Un enjeu public

Le Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Privé de la FSU défend un enseignement au sein de structures publiques en formation initiale que ce soit par la voie scolaire dans les lycées ou par l'apprentissage dans les Centres de Formation pour Apprentis. Ceci permet une véritable équité de traitement entre les apprentis et les scolaires ainsi que la possibilité de faire converger les statuts des contractuels en apprentissage dans les Centres de Formation Professionnelle Public Agricole.

### Des structures publiques menacées

Nos établissements sont toutefois menacés par la taille réduite de leur structure qui rend dangereuse les mises en concurrence directe des établissements, sauf à imaginer de supprimer certains sites.

Dès lors, nos lycées et nos CFPPA publics sont soumis à des décisions des partenaires (rectorat, conseil régional...) qui peuvent être lourdes de conséquence ; surtout quand ces derniers méconnaissent nos formations et parfois nos sites de formation.

Ainsi la création du lycée de Châteaurenard (900 élèves) vient menacer directement les filières générales d'Avignon et de Saint Rémy de Provence qui n'auront pas la possibilité de réorienter leurs formations en si peu de temps. Plus grave, dans le champ agricole, la multiplication anarchique des Maisons Familiales et Rurales (MFR privées) crée un essaimage qui concurrence sur les champs professionnels les établissements publics qui doivent eux, attendre les arbitrages ministériels pour évoluer. Cette distorsion des règles qui porte atteinte à nos structures tant au niveau du scolaire que de l'apprentissage et de la formation continue met en péril l'équilibre financier

des EPLEFPA qui devient de plus en plus précaire. Citons Bollène l'année dernière et Saint-Auban l'année d'avant ! La filière Vin est véritablement menacée sur Orange.

### Pour un lycée public de la mer

De plus le SNETAP-FSU s'est prononcé pour une réflexion à poser tant au niveau de l'État, que de la région sur la possibilité de former nos jeunes qui envisagent de travailler en relation avec la mer dans une structure publique qui existe sur tous les littoraux de l'Hexagone sauf dans notre région : un Lycée Maritime. Les plus proches sont Sète et Bastia. Portée au dernier CAEN cette proposition permettrait d'envisager la formation dans les milieux de la pêche, de l'aquaculture, mécanique bateau et autres activités selon les problématiques actuelles du « Produire Autrement » qui permet de respecter l'environnement. Ce projet pourrait rentrer dans le cadre de la stratégie Régionale pour la mer et le littoral proposée par le Conseil Régional PACA et permettre une qualification reconnue et de l'emploi local sur tout le littoral de Port Saint-Louis-du-Rhône à Menton.

### Améliorer les conditions de travail des personnels

Enfin, le SNETAP-FSU majoritaire au CHSCT régional constate une véritable dégradation des conditions de travail des agents et œuvre à mettre en place une méthodologie d'intervention des CHSCT dans les établissements afin de pallier des carences de management qui font des ravages chez nos collègues. Ils se sentent souvent abandonnés par leur administration centrale. Après avoir obtenu des moyens pour agir, le temps est venu d'utiliser des moyens contraignants pour soulager enfin nos collègues !

## EMPLOI-FORMATION

## Des outils régionaux pour inventer l'avenir

SRDEII - Schéma régional en matière de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

Document stratégique, il définit la feuille de route de la Région pour 5 ans en matière d'aides aux entreprises, comme le soutien à l'internationalisation, à l'investissement immobilier et à l'innovation, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Il comporte un volet dédié à l'économie sociale et solidaire.

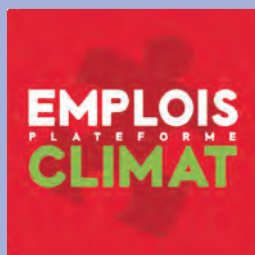
CPRDFOP - Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles.

Outil de programmation dont dispose la Région pour définir et mettre en œuvre la politique régionale de formation professionnelle et d'apprentissage. En région PACA, l'exécutif a subordonné ce contrat au SRDEII, il en a fait le volet « formation » de ce schéma, ce qui n'est pas l'esprit de la loi du 5 mars 2014.

CRÉATION D'UNE  
PLATEFORME

## « EMPLOIS-CLIMAT »

Pour défendre une transition écologique juste



La transition écologique ne doit et ne peut pas se construire au détriment des salariés. Il faut prendre en compte les contraintes des secteurs d'activité vulnérables aux politiques climatiques afin d'accompagner les salariés vers d'autres emplois plus compatibles avec la transition écologique et les entreprises vers d'autres modèles économiques.

Face à la tentation de "repli sur soi collectif", les organisations signataires ont créé une plateforme pour proposer des possibilités d'agir à la fois sur les questions écologiques et sociales - notamment dans le cadre la campagne électorale 2017 mais aussi au-delà. Pour faire vivre cet espoir, nous avons besoin de la mobilisation de tous.

RÉGION PACA  
HORIZON 2030

## L'état des lieux est connu

La Région Paca est marquée par de profondes inégalités sociales et territoriales. Réduire ces profonds déséquilibres est un défi majeur à lui seul, auquel aucun acteur, citoyen, du territoire régional ne peut se dérober. Pour autant, elle doit également affronter un autre enjeu tout aussi crucial : l'urgence de la transition écologique. Penser, dès aujourd'hui, la région de demain, doit nous permettre d'engager des actions pour construire un territoire solidaire où chacun trouvera sa place dans l'emploi et plus largement dans la société.

UN MILLION D'EMPLOIS  
POUR LE CLIMAT

La transition écologique  
n'est pas l'ennemie de  
l'emploi

Le constat partagé de l'existence d'une double crise, climatique et sociale, nécessite des mesures urgentes, en PACA comme ailleurs, pour combattre à la fois le dérèglement climatique et la montée du chômage, des inégalités et de la précarité. Concilier justice sociale et justice climatique est, en effet, une nécessité absolue.

## Créer des emplois nouveaux

C'est pourquoi la FSU s'est engagée aux côtés de nombreuses organisations - syndicats, associations environnementales, sociales et d'éducation populaire - au sein de la Plateforme Emplois-Climat. Elles ont réfléchi à une meilleure articulation entre une politique climatique ambitieuse, la protection des salariés concernés et le renforcement des opportunités de la

transition écologique pour créer des emplois nouveaux. Elles soutiennent que la transition écologique peut créer trois fois plus d'emplois qu'elle n'en supprimerait (500 000 emplois supprimés contre 1,5 million créés) dans des secteurs comme les énergies renouvelables, les transports non polluants, l'isolation des bâtiments, l'agriculture, mais aussi la formation des travailleurs, et l'accompagnement des consommateurs et des entreprises dans la transition.

Un projet de société solidaire autour de  
la transition écologique

Lancée début janvier 2017, cette campagne s'appuie sur un rapport très documenté qui met en avant des mesures et orientations pour accélérer les politiques de la transition écologique et pour assurer leur financement. Pour plus d'infos : <http://emplois-climat.fr/menu-campagne/le-rapport>

Ainsi ce rapport, soumis au débat public en plein cœur de la campagne présidentielle, vise à penser ensemble transition écologique et création d'emplois, encore trop souvent perçues comme contradictoires. Il invite à construire un véritable projet de société solidaire qui prenne en compte les salariés des secteurs fragilisés, et qui engage des changements profonds de notre système de fiscalité et de nos modes de consommation et de production.

## Lancer la réflexion en PACA

Cette campagne se décline localement. En effet, c'est à l'échelle locale que la transition écologique devient la plus concrète avec la multiplication d'initiatives. Sur notre territoire, il est essentiel de réfléchir aux emplois liés à la transition écologique, aux besoins de reconversion et aux offres de formation.

« Demain  
ne sera pas comme hier.  
Il sera nouveau et dépendra  
de nous. Il est moins à  
découvrir qu'à inventer. »

Gaston Berger 1896-1960

Métiers verts  
et « verdissants »

Les métiers verts correspondent souvent à de nouveaux métiers. Ils répondent à la mobilisation écocitoyenne et aux missions de sensibilisation à l'environnement. Leur part de l'emploi régional est faible : 0,5 %. En revanche, de nombreux métiers n'apparaissent pas comme relevant des métiers dits verts mais sont souvent d'anciens métiers qui se sont adaptés, notamment grâce à des formations complémentaires, pour répondre par exemple aux nouvelles exigences réglementaires. C'est le cas de nombreux emplois à caractères industriels. Ces métiers sont appelés « verdissants ». Ils forment l'essentiel de l'emploi régional dans ce domaine : près de 14 %.

Former la main d'œuvre aux  
métiers de l'économie verte

## Un gisement d'emplois

Les métiers de l'économie verte représentent une part importante de l'emploi régional, 14,4 % selon une étude de l'Observatoire Régional des Métiers (ORM) datant de 2013. Ils sont en constante croissance.

On peut les classer en deux grands domaines. D'une part, les Eco-activités comprennent la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, mais aussi des activités transversales telles que la recherche et développement. D'autre part, les activités périphériques favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles comme la gestion des espaces verts.

Une carte des formations abondante  
mais déséquilibrée

De nombreuses formations sont proposées en formation initiale : 85 formations du CAP au doctorat. Les formations dans le supérieur sont nombreuses : 42 % des

jeunes se préparant à ces métiers. En revanche, il y a peu de formations au niveau Bac. Quant au niveau V, si les formations existent, elles peinent à trouver des candidats car les CAP correspondants, comme par exemple « gestion des déchets et propreté urbaine », souffrent d'un déficit d'image.

La carte des formations professionnelles initiales et continues relève depuis la loi de 2014 de la responsabilité des Régions. Le contrat plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP) est l'outil idoine pour construire une carte des formations qui permettrait de former la main d'œuvre qualifiée pour occuper ces métiers.

Former pour répondre aux enjeux de la  
transition verte

La FSU fait l'analyse qu'il faut créer les formations nécessaires faute de quoi la mise en œuvre de la transition verte pourrait être freinée.

L'urgence est un développement de ces formations dans le secteur public : en particulier dans les lycées technologiques, agricoles et professionnels ou dans les GRETA pour la formation continue mais également dans l'enseignement supérieur. L'urgence est aussi de développer des formations au niveau IV afin de construire des filières de formation permettant à un individu de passer graduellement d'un niveau de qualification à un autre, soit dans le cadre de la formation initiale soit en formation continue.

## Anticiper les métiers nouveaux

Des études prospectives doivent permettre d'anticiper la demande future, les emplois de demain, nécessaires à la mise en œuvre de politiques publiques pour la transition écologique, afin de construire les formations les plus adaptées à ces nouveaux emplois et ces nouveaux enjeux. C'est du ressort du politique et de la société civile de définir les besoins en fonction des objectifs fixés. La carte des formations ne peut pas avoir comme seul objectif la réponse aux besoins à court terme des entreprises. Cette vision très

« adéquationniste » des cartes de formation initiale et continue est pourtant celle de l'exécutif régional. Pour la FSU, il faut rompre avec cette approche à courte vue qui, par ailleurs, ignore superbement les besoins futurs en main d'œuvre qualifiée des services publics.

Lever les freins à la formation et à  
l'insertion professionnelle

Ouvrir les formations adéquates ne suffit pas pour autant. De nombreux métiers souffrent d'un déficit d'image. Ils peuvent aussi être peu attractifs à cause des conditions de travail et de rémunérations. D'autres sont très attractifs, comme les métiers d'écogarde ou d'animateur nature, mais les emplois sont rares et souvent précaires (associatifs, dépendant des financements des collectivités territoriales ou des programmes européens), beaucoup correspondent à des emplois aidés et sont fréquemment saisonniers. Là aussi il est de notre responsabilité d'intervenir pour que ces nouveaux métiers correspondent à des emplois de qualité en termes de sécurité de l'emploi, de conditions de travail et de rémunération.

Il nous faut donc agir pour faire évoluer les cartes de la formation initiale et continue vers le développement de nouveaux métiers, ou l'adaptation de métiers anciens, pour répondre au défi que nous souhaitons relever : construire un projet de société solidaire autour de la transition écologique.

Une limite  
méthodologique

Toutes les études se heurtent à la difficulté d'embrasser l'ensemble du champ de la formation, initiale et continue, des métiers de l'économie verte. Par définition, saisir, identifier, repérer les formations en relevant est difficile s'agissant de domaines nouveaux et en mutation rapide.

# SRADDET : NE PAS SE TROMPER DE DIAGNOSTIC POUR DONNER LES BONNES ORIENTATIONS

## Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Outil à la portée prescriptive de planification qui fixe les « objectifs de moyen et long termes en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de pollution de l'air, de protection et de restauration de la biodiversité, de prévention et de gestion des déchets »

Notre Région ne manque pas d'atouts mais elle connaît de profonds déséquilibres pointés pour partie par le diagnostic du SRADDET, prélude à son élaboration, qui se déroulera tout au long de l'année 2017. Ce document doit définir, planifier, les grandes orientations concernant l'aménagement du territoire régional, dans une perspective de développement durable et de recherche d'égalité des territoires, à l'horizon 2050. Vaste programme.

### Un diagnostic lucide mais incomplet

Notre région bénéficie d'atouts indéniables dont son patrimoine naturel exceptionnel qui doit être préservé. Il est, en effet, vulnérable avec une surexposition aux risques naturels induits par le changement climatique. C'est également une région attractive pour les diplômés du supérieur, car une partie du tissu économique est formé d'entreprises de haut niveau comme, par exemple, Eurocopter à Marignane, ou celles implantées sur le technopôle de Sophia Antipolis. Mais de nombreuses industries sont confrontées, à l'inverse, à des difficultés économiques importantes.

L'attractivité de la Région est aujourd'hui en perte de vitesse. Ceci s'expliquant notamment par une pénurie de logements, une surconsommation du foncier générant un étalement urbain, une forte spéculation des prix de l'immobilier, une forte congestion des transports, une mauvaise qualité de l'air, conduisant à un ralentissement de la croissance démographique significatif. Mais ce constat passe sous silence une des caractéristiques majeures de notre territoire : c'est une des régions les plus inégalitaires de France au plan social comme territorial (cf. dossier revue FSU PACA mai 2016).

De la même manière, dire que notre territoire est très diversifié ne suffit pas. L'opposition entre vastes systèmes métropolitains et espaces ruraux et de montagne est particulièrement marquée, avec un inégal accès aux services publics entre les territoires : urbains et ruraux mais également à l'échelle infra-urbaine et infra-départementale.

### Construire des orientations ambitieuses

La FSU compte donc peser, tout au long de l'élaboration de ce schéma, pour porter des orientations en mesure de remédier à ces déséquilibres sociaux et territoriaux, permettant un développement économique s'inscrivant dans une démarche de transition écologique et énergétique volontariste.

**Pour une Région qui fait société et qui accueille,** il faut faire le pari de l'égalité et des solidarités territoriales. Pour cela le Schéma devra articuler les questions de Transports-Mobilité avec celle de l'Activités-Emplois et celle du Logement. Produire plus de logements à des tarifs accessibles pour toutes et tous, renforcer les centralités existantes pour contenir l'étalement urbain et développer les transports en commun sont des réponses possibles.

**Pour une région au développement durable,** il faut faire le pari de la transition écologique et énergétique. Il s'agit de changer de modèle de société en modifiant les pratiques et les modèles de production



et de consommation. Les propositions élaborées localement dans la Plateforme Emplois-Climat devront trouver leurs places dans les contributions élaborées par la FSU à l'occasion des réunions d'élaboration du SRADDET.

**Pour créer et développer des emplois de qualité,** il faut faire le pari de l'intelligence. Le nécessaire rééquilibrage entre économie résidentielle et productive, en soutenant cette dernière qui est en perte de vitesse, passe par l'appui à l'innovation, au développement des infrastructures numériques, mais aussi à la formation initiale et continue pour assurer l'accès à une première qualification et à l'élévation de celle-ci pour toutes et tous.

Tenter de porter nos orientations dans les débats organisés par la Région autour de l'élaboration du SRADDET peut sembler ardu mais c'est un exercice nécessaire pour faire entendre la voix de la société civile afin de construire ensemble notre avenir commun.

### Des instances pour construire l'avenir

La FSU siège et prend une part active dans les instances régionales qui réfléchissent aux actions à mettre en œuvre pour construire une région solidaire.

**CESER - Conseil Economique Social Environnemental :** instance d'expression de la société civile réunissant organisations syndicales, patronales et associations diverses comme la FCPE ou la FNE (Fédération Nationale de l'Environnement).

**CREFOP - Comité régional de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle associant** représentant des organisations syndicales, patronales, de l'Etat (dont Education Nationale et Pôle Emploi) et de la Région. Il a contribué à l'élaboration du CPRDFOP 2016 - 2021 et est chargé du suivi et de l'évaluation de celui-ci.



## TRANSPORTS : UN RÔLE CRUCIAL POUR UNE RÉGION DURABLE

L'étalement urbain entraîne une disjonction géographique de plus en plus importante entre les différents lieux de vie et d'activité des habitants. La mobilité géographique, la capacité à se déplacer dans de bonnes conditions, devient, dans ce contexte, un élément majeur de la qualité de vie des citoyens de notre région. Pour la FSU, il faut soutenir le développement des transports collectifs, tout particulièrement ferroviaires.

### Une saturation accrue des réseaux de transports

Chacune et chacun d'entre nous fait l'expérience, parfois quotidiennement de la saturation accrue des réseaux ferroviaires et routiers. Or, le risque est patent d'une asphyxie des réseaux routiers les plus utilisés, à l'horizon 2030. L'Insee prévoit, en effet, que la région PACA comptera 450 000 habitants et 200 000 actifs supplémentaires. Cet accroissement de population va mécaniquement accentuer les besoins.

Quant aux lignes ferroviaires le constat est tout aussi préoccupant. Les capacités de la ligne reliant Marseille, Toulon à Nice sont d'ores et déjà atteintes en heure de pointe. De fait, cette ligne concentre tous les types de circulation (TER, TGV, Intercités, fret) et connaît quotidiennement des problèmes de régularité et de fiabilité. A ce constat, s'ajoute la situation de saturation totale de la gare St Charles de Marseille, à bout de souffle. Sa configuration en impasse ne permet déjà plus d'accueillir des trains supplémentaires. Le réseau ferroviaire azuréen présente lui aussi une situation de saturation entre Cannes et Nice. Les nœuds ferroviaires de St-Charles et de Nice représentent le talon d'Achille des transports ferrés. A cela s'ajoute, les difficultés sur les lignes reliant l'espace littoral aux espaces de l'arrière-pays. La ligne des Alpes, reliant Marseille à Briançon, est un exemple de ces

difficultés : trains fréquemment retardés, voire annulés, notamment.

### Réaffirmer le choix du ferroviaire une nécessité sociale et environnementale

Cette situation a pour conséquence l'allongement des temps de parcours et pèse sur le pouvoir d'achat des habitants. S'y ajoutent des impacts directs sur la qualité de vie, la santé et l'insécurité routière. En PACA, les habitants sont déjà fortement exposés à des niveaux record de pollutions, qui génèrent à leur tour de graves conséquences en termes de santé publique. De même, les usagers des transports collectifs, comme ceux qui sont contraints de faire le choix du transport individuel, subissent des conditions de transport difficiles et inconfortables qui pénalisent vies personnelles et professionnelles (retards, stress, insatisfaction).

Les moyens de transport sont également la condition sine qua non d'une bonne accessibilité des salariés à l'intérieur des grands bassins d'emplois, et entre pôles d'emplois majeurs du territoire, ainsi qu'aux lieux de formation et à tous les services publics en général. Si cette condition n'est pas remplie, les risques de fracture sociale en matière de mobilité sont bien réels. Entre 15 et 20% des ménages seraient exclus de la mobilité en l'absence de transports en commun disponibles.

### Une priorité d'Estrosi : pas si sûr

L'ancienne mandature avait fait le choix de privilégier le transport collectif ferroviaire avec un projet de réseau de transport global, performant et structurant, pour l'ensemble du territoire régional. Le projet de ligne nouvelle – qui a remplacé celui de LGV – s'inscrivant dans cette logique. La Ligne Nouvelle Provence devrait permettre de transporter 80 millions de personnes à l'horizon 2030 – contre 43 millions aujourd'hui - avec des temps de parcours

améliorés et la garantie d'une offre multimodale. Le report modal est évalué à 25 000 voitures/jour, avec une possibilité de développement du fret ferroviaire.

D'autres projets de transports collectifs sont également en cours ou programmés et doivent se poursuivre pour assurer des liaisons régionales rapides entre tous les pôles urbains de la région et développer les mobilités intra régionales en offrant une alternative performante à la route. Or, les premières décisions prises en la matière par le nouvel exécutif, notamment dans le cadre de l'avenant au CPER, ne donnent pas de signes très encourageants : une grande partie des budgets a été orientée vers les transports routiers, comme « au bon vieux temps » ...

Pourtant, cette réorientation va à l'encontre des objectifs affichés dans le SRADDET : pour l'aménagement, le développement durable et l'égalité des territoires de notre région.

### Pour une carte « orange » en PACA

Avec les nouvelles compétences données aux régions par la loi NOTRe en matière de transport interurbain et scolaires, la FSU défend la nécessité d'une carte « orange » pour les habitantes et les habitants de notre région. Il faut que l'exécutif régional arrive à mettre en œuvre un réseau cohérent et accessible de transports, même si les transports urbains ne sont pas de sa compétence, c'est un enjeu des prochaines années pour relancer l'attractivité de tous les territoires et indispensable pour les jeunes qui font des études qu'ils soient lycéens, apprentis ou étudiants.

**LA FSU  
À PÔLE EMPLOI**

**Des résultats encourageants**

Le cycle des élections professionnelles à Pôle Emploi s'est terminé au mois de février avec la publication des résultats.

Au niveau national comme dans notre région, le SNU passe de la 5ème position à la 3ème place derrière FO et la CGT. L'investissement du SNU PACA dans les activités sociales et culturelles, ainsi que dans le comité d'établissement semble avoir été reconnu par les agents au regard des résultats obtenus.

Le positionnement du SNU PACA a toujours été clair : nous sommes force de proposition mais aussi d'opposition si nécessaire. Nous défendons tous les personnels et nous luttons pour de meilleures conditions de travail pour les agents et pour un meilleur accès au Service Public de l'Emploi pour les usagers.

C'est bien ce syndicalisme là que les personnels ont majoritairement choisi de placer dans les premières places.

**ELECTIONS  
À LA MÉTROPOLE  
D'AIX-MARSEILLE  
PROVENCE**

**La FSU en deuxième position**

En décembre 2016 les premières élections pour les représentants des personnels en CT et CAP ont eu lieu. Le SNUTER s'était fixé deux objectifs : arrivé au moins deuxième et ébranler l'hégémonie de FO.

Ces deux objectifs ont été atteints et le SNUTER ne peut que s'en féliciter.

Pour autant beaucoup de travail reste à faire et des dossiers difficiles sont d'ores et déjà sur la table.

Le SNUTER veut une amélioration des conditions de travail de tous les agents (harmonisation par le haut du temps de travail, mobilité de service et/ou géographique, véritable politique sociale, création d'une « maison syndicale... ) et mènera tous les combats nécessaires pour cela dans l'unité syndicale la plus large.

C'est le sens de la déclaration intersyndicale lue à l'occasion du premier CT qui s'est réunie, il était temps, le 21 mars 2017.

**LES AGENTS DU  
CONSEIL RÉGIONAL**

**La souffrance au travail au  
Conseil Régional**

Dans chaque collectivité, après chaque élection, le nouvel exécutif souhaite mettre en place sa « touche » sur des dossiers qui touchent au quotidien des agents : réorganisation des services avec parfois des déménagements, révision du temps de travail, mise en place de nouveaux critères pour les promotions...

Tout cela impacte directement les conditions de travail et la vie personnelle des personnels, mais suscite aussi des inquiétudes et parfois même de la souffrance psychologique.

Le SNUTER du Conseil Régional estime que la situation est suffisamment grave aujourd'hui pour alerter l'opinion publique et dénoncer une souffrance au travail grandissante dans les collectivités.

**Des agents en souffrance**

Depuis les dernières élections, le nouvel exécutif régional a mis en place de nouvelles méthodes de travail mais aussi un nouveau « management » basé sur l'intimidation et qui ne prend pas en compte l'humain.

Du coup pas un jour ne se passe sans qu'un agent interpelle la FSU pour demander de l'aide et dénoncer ainsi une souffrance psychologique. Il ne faut pas alors s'étonner de voir augmenter le volume des arrêts maladie et les demandes de rendez-vous avec la médecine du travail ou le psychologue.

Le SNUTER du conseil régional dénonce cet état de fait et ne veut pas que les agents exaspérés moralement pensent « aux pires idées » pour mettre fin à cette souffrance, comme récemment dans un lycée marseillais.

**Des personnels qui veulent être  
considérés**

Les agents ne sont pas, n'en déplaisent à certains, de simples matricules administratifs mais bien avant tout des êtres humains. Pour pouvoir rendre un service de qualité au public, les personnels ont besoin d'être épanouis et reconnus dans leur travail et dans leur carrière.

Le SNUTER du Conseil Régional continuera à dénoncer cette situation et à combattre de toute ses forces pour que cette souffrance n'existe plus. Nous ne laisserons pas notre collectivité sombrer comme France Telecom dans ses années noires.



**POUR UNE RÉPUBLIQUE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**En ces temps troublés,  
n'oublions pas que notre  
République est aussi sociale  
et solidaire.**



**Solidaire, la République l'est sur le  
papier**

L'Etat a en effet le devoir de protéger les enfants qui se trouvent sur son territoire et respecter les conventions internationales qu'il a signées comme celle de Genève. Or il n'en est rien.

Depuis deux ans et le début de la crise migratoire, la France utilise un dispositif particulier du code des frontières Schengen. Il permet de renforcer les contrôles aux frontières internes par des Points de Passage Autorisés (PPA). Les contrôles y sont quasi systématiques. Le gouvernement français justifie ce dispositif pour des raisons de sécurité et de terrorisme. Or ces contrôles sont discriminatoires et ne concernent que l'immigration et en aucun cas les risques terroristes. La presque totalité des migrants est originaire d'Afrique subsaharienne. Les PPA empêchent les dépôts de demandes d'asile.

Juridiquement, cela permet aux forces de l'ordre de les renvoyer plus facilement à la frontière.

**Avec les citoyens solidaires**

Face aux carences de l'Etat en matière d'accueil, des habitants de la Roya, vallée frontalière entre France et Italie, se sont mobilisés. Une belle solidarité a vu le jour et se développe grâce à des citoyens bénévoles qui ne mesurent ni leur temps ni leur argent pour soulager la détresse humaine qui frappe à leur porte. Plusieurs d'entre eux ont été ou vont être jugés ; le 16 mai pour quatre d'entre eux.

Il y a à l'évidence de la part du pouvoir une volonté de faire peur et d'épuiser aussi bien financièrement que politiquement ce mouvement de solidarité. C'est pour l'instant l'effet inverse qui se produit. Lors des procès et des délibérés, des centaines de militants mais aussi de simples citoyens se sont mobilisés de toute la région PACA pour venir soutenir ces « délinquants solidaires ».

Le tribunal administratif de Nice le 31 mars a légitimé leur action en tranchant en faveur d'une famille de migrants.

*Le tribunal a estimé que  
le préfet avait porté  
« une atteinte grave  
au droit d'asile ».*

Nombre d'observateurs pensent qu'une des solutions serait d'ouvrir un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) côté italien ou français. Il permettrait un accueil décent et éviterait l'allongement insupportable de la liste des victimes mortes en tentant d'emprunter des passages périlleux pour traverser la frontière. Il serait ainsi possible d'étudier au cas par cas les dossiers des demandeurs d'asiles.

En attendant, la FSU est et sera au côté des citoyens solidaires comme elle l'est au côté de ceux qui fuient misère, combat et dictatures dans leurs pays nataux. Soutenir les victimes de cette criminalisation de l'acte de solidarité est un devoir.

**NON À LA CASSE  
DU SERVICE PUBLIC  
RÉGIONAL  
DANS LES LYCÉES**

Lors du Comité Technique du 6 avril, l'administration prévoyait 11 suppressions et 16 gels (non remplacement) de postes dans les lycées régionaux pour la rentrée 2017. Force est de constater que la politique actuelle de l'exécutif n'est pas de rendre un service public de qualité dans les établissements de la région PACA !

L'administration remet une nouvelle fois en cause, par ses choix et ses décisions unilatérales, les conditions de travail des personnels.

Alors que certains syndicats (FO, CFDT) ont voté en mars 2016 avec l'administration POUR le gel (suppression) de 20 postes, la FSU quant à elle s'est battue une nouvelle fois pour s'opposer à cette casse du service public régional. La FSU rejette le fait de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Les choix politiques d'ouvertures de nouveaux établissements doivent être assumés jusqu'au bout par l'exécutif et ne doivent pas se faire sur le dos d'autres établissements ni sur celui des personnels.

Nous avons obtenu que les 16 postes initialement prévus par l'administration ne soient plus gelés pour la rentrée 2017 et que sur les 20 suppressions de postes programmées en mars 2016, en définitive seules 9 seront effectives.

La FSU restera plus que jamais vigilante et combative face à l'exécutif s'il ne tient pas l'ensemble de ses engagements.

**NOUVEAU SECRÉTARIAT  
RÉGIONAL DU FSU**

Le nouveau secrétariat régional a été élu le 23 juin 2016 pour trois ans.

*Secrétariat général :*  
Richard Ghis secrétaire général, Magali Bailleul adjointe, Nonce Biondi adjoint et Jean-Paul Clot adjoint.

*Les autres membres :*  
Sylvain Bartet, Claire Billes, Agnès Colazzina, Gilles Depresle (trésorier), Dominique Frohring, Maryvonne Guignonnet, Caroline Mauriat, Andjelko Svrudin, Laurent Tramoni (trésorier adjoint) et Stéphane Uriot.

# TABLE RONDE POUR DÉBATTRE AUTOUR DES QUESTIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'OFFRE DE FORMATION EN RÉGION PACA

## Quels liens entre développement économique et formation ?

Pour la CGT ce thème est central en région sur les questions de la formation. En effet pour la tête de l'exécutif régional la formation doit être uniquement au service du développement économique et des patrons d'entreprises. La formation participant du développement économique, il est normal de penser un plan de formation régional en fonction du développement économique de la région.

Mais ce ne doit pas être le seul critère. D'ailleurs quand on demande aux entreprises quels sont leurs besoins, si elles sont capables de répondre pour leurs besoins à court terme elles sont dans une totale incapacité à formuler leurs besoins à moyen ou long terme. Quelle vision économique a-t-on d'une région comme la nôtre ? Pour Estrosi elle se résume aux métiers centrés uniquement sur le tertiaire. Selon la CGT, on peut avoir d'autres ambitions et vouloir développer d'autres métiers. Par ailleurs la Région PACA met en place des Opérations d'Intérêt Régional (OIR) qui visent à identifier les créneaux porteurs. L'ambition aujourd'hui est que les formations qui sont mises en place en formation initiale (FI) ou en formation continue (FC) soient en cohérence avec ces OIR. En parallèle la Région met en place des Campus, qui sont une mise en réseau d'établissements positionnés sur les créneaux des OIR. Ainsi, seules quelques filières sont ciblées par les OIR.

Quid du reste ? Par exemple, la chimie ne se retrouve nulle part. De plus comme c'est une organisation par filière, certains territoires sont complètement exclus (Var, Alpes). La CGT pense qu'il faut être porteur d'une vision sur le développement économique de la région autour de la diversification des activités. Elle porte par exemple l'idée d'une filière de démantèlement des navires et ce qu'elle impliquerait en termes de formation. Le lien formation/économie doit aussi se réfléchir en étant attentif aux besoins des territoires.

Sur le fonds la CFDT partage la vision exprimée par la CGT sur la politique de la Région et l'absence de consultation des organisations syndicales. La mise en place du nouvel exécutif a aussi été l'occasion de mettre en œuvre des schémas de développement. Pour la CFDT, la formation doit être choisie par le salarié, qui doit être au cœur du dispositif, pour lui permettre d'acquérir la formation qu'il souhaite. Le début de la mandature a consisté à supprimer ce qui existait (PRIDES remplacés par des pôles). La difficulté actuelle est de comprendre la vision et les intérêts de l'exécutif régional.

La FSU n'a pas grand-chose à ajouter sur les constats concernant la politique régionale. Elle poserait la question différemment : quelles formations pour un développement social et économique ? Il faudrait peut-être aussi revenir sur des fondamentaux oubliés comme former l'individu, le citoyen. On a aussi oublié la promotion sociale. Cela passe par une proposition faite aux salariés et aux jeunes de pouvoir choisir leur formation et d'en être acteur. Il faut pour cela être capable de construire ces formations avec un travail à faire sur le contenu des formations professionnelles, notamment sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. Ainsi, on ne devrait pas proposer une formation à un individu si elle n'est pas duale, à savoir professionnelle (compétence(s) professionnelle(s)) et permettant la progression sociale. Par ailleurs il faut armer les jeunes et les salariés à s'adapter aux mutations à venir. Enfin, il faut considérer que la formation, qu'elle soit en FC ou en FI, est elle-même un vecteur de développement économique.

## Quelles sont/devraient être les prérogatives des différents acteurs de la formation par apprentissage et continue ?

Pour la CGT, l'apprentissage est un système de formation qui relève

essentiellement des branches professionnelles et des chambres consulaires avec depuis quelques années l'éducation nationale qui voudrait capter une part de la taxe d'apprentissage (TA) en montant des centres de formation d'apprentis (CFA). Elle voit trois acteurs principaux : ceux qui veulent développer ; les branches qui veulent garder la maîtrise ; et ceux qui financent. La TA sert à financer globalement les CFA de branches mais tout ce qui est CFA interprofessionnel est financé en majorité par des fonds régionaux. Pour la CGT cela n'est pas normal.

La formation initiale sous statut scolaire dépend de l'éducation nationale mais pas que, puisque la Région a également son mot à dire depuis peu. Qui va gagner la FI ? L'apprentissage ou le statut scolaire ? Derrière la volonté politique de développer l'apprentissage et malgré tous les efforts, il y a un frein des entreprises. La CGT est d'accord pour développer l'apprentissage mais pas au détriment des filières sous statut scolaire. Pour la CGT la volonté de la Région est de tuer la formation professionnelle sous statut scolaire et de la donner aux entreprises.

Concernant la formation continue, la partie qui relève des prérogatives des organisations de salariés et du patronat au sein des OPCA<sup>1</sup> ne pose pas de problème. Jusqu'à présent les OPCA ne finançaient que la formation des salariés mais ils financent également maintenant la formation des privés d'emploi, ce qui ne va pas.

**En résumé : les CFA doivent être financés par les branches, l'argent des salariés doit aller à la formation des salariés et l'éducation nationale doit s'occuper de la formation professionnelle sous statut scolaire.**



Philippe Cottet, responsable CGT au CESER PACA - Didier Serna, secrétaire régional CFDT - Thierry Reygades, représentant FSU au Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles

Pour la CFDT, par sa gouvernance et l'offre de formation professionnelle, le FPSPP<sup>2</sup> a permis de mettre les choses à plat tout en gardant le paritarisme. On a ainsi évité que seule la région ait une manne à distribuer.

Pour la FSU il manque des acteurs. On veut donner une qualification par qui et au titre de quoi ? La collectivité globalement (État et Région) a un rôle de contrôle de qualité des formations : diplômes et formateurs. Elle a également un rôle d'accompagnement. La problématique est en effet qu'il faut accompagner un jeune sur un parcours de formation et ne pas se contenter de « l'abandonner » avec un carnet des métiers auxquels ouvre sa formation. Qui va faire cet accompagnement ? Les partenaires sociaux le font insuffisamment à travers le CPF<sup>3</sup>. Le demandeur d'emploi est plus ou moins accompagné par Pôle-Emploi ; l'apprenti en FI est accompagné par l'éducation nationale mais le salarié n'est pas suffisamment accompagné.

## Quels seraient les objectifs à atteindre en FI et en formation par apprentissage ?

La CGT est sur la même longueur d'onde que la FSU sur les objectifs. Le point de vue de la CGT sur la formation tout au long de la vie est que la formation doit être une sécurité sociale professionnelle. La CGT voit la formation comme un droit attaché à la personne, défendu collectivement et

transférable quelle que soit l'évolution professionnelle de la personne. Le CPF peut être un début à cela. La formation, outil que posséderait l'individu, devrait correspondre à 10% du temps de travail. Actuellement on est tellement loin de ce que les salariés souhaiteraient comme formation et de formations qui apportent réellement un plus ! Enfin, la FC bénéficie principalement aux salariés qui sont entrés dans l'emploi avec une formation.

Pour la CFDT, le CPF est une belle idée et un bon outil qu'il faut utiliser. Le dialogue social doit être des deux côtés, patronat et salariat, donc il faut que les patrons développent des formations qui conviennent aux salariés. La difficulté est la mise en place de formations des premiers savoirs qui implique non seulement que les salariés admettent en avoir besoin mais qui s'accompagne aussi d'une forme de discrimination. Dans les très petites entreprises, les salariés n'ont généralement pas ouvert leur CPF, dont ils ignorent l'existence. On part donc de très loin mais il faut progresser dans cette voie. Elle constate que ce sont les personnes les plus en difficulté qui ont le plus besoin de formation.

Sur la formation initiale jusqu'à 18 ans et 10% du temps consacré à la formation, la FSU est en accord avec la CGT. Elle souhaite préciser que 40% des salariés non qualifiés sont des salariés dont la qualification n'est pas reconnue. Il faut aussi développer la VAE, sujet sur lequel il

y a des choses à construire qui nécessitent d'aller plus loin. Si la FSU n'est plus sur un mandat de création d'un service public de formation continue, elle reste persuadée qu'un tel service s'appuyant sur les GRETA, les AFPA, etc. est indispensable. Il faut qu'au sein de l'organisation qui se met en place, les syndicats portent ensemble une approche service publique de la FC.

La CGT souhaite revenir sur la VAE et en particulier sur le CléA, certificat qui permet de valider un premier niveau de qualification. Mis en place par les partenaires sociaux, la CGT y est très attachée. Par ailleurs un salarié qui fait de la VAE doit ressortir avec un diplôme ou une certification. Sur l'apprentissage, le développement actuel de l'apprentissage dans les lycées se fait avec la complicité de l'éducation nationale qui accompagne cette évolution. Pour la CGT cela annonce la mort des lycées professionnels.

La FSU insiste sur le fait que l'apprentissage n'est pas fait pour les décrocheurs. Pour les décrocheurs on met en place des structures (tels que les micro-lycées) dans l'Education Nationale.

<sup>1</sup> Organisme Paritaire Collecteur Agréé

<sup>2</sup> Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels

<sup>3</sup> Compte Personnel de Formation



**NON au racisme et à la haine !  
CONTRE l'extrême droite :  
Justice sociale, Paix, Solidarité !**

**VIGILANCE ET MOBILISATIONS SYNDICALES  
CONTRE L'EXTRÊME DROITE**

La lutte contre l'extrême droite fait partie intégrante de l'histoire du syndicalisme de lutte et de transformation : contre le danger qu'elle représente pour la démocratie, politique et sociale, contre sa volonté de diviser le salariat, contre ses pseudo discours sociaux, flous et changeants, qui masquent un fond antisocial. Or depuis plusieurs mois, jamais le danger du FN et de ses idées n'a semblé aussi grand.

Le 15 décembre 2016, l'Observatoire intersyndical national des politiques et des pratiques municipales de l'extrême droite, a tenu sa 3ème assemblée dans le Vaucluse, à Monteux.

Ce sont réunis 130 personnes, venues des départements parmi les plus exposés à la prégnance locale de l'extrême droite, dont ceux de PACA. Cela a permis d'approfondir le suivi des politiques locales de l'extrême droite (FN et Ligue du Sud), du point de vue syndical et à partir de situations de travail : imposture sociale, menaces qui se confirment ou se précisent (contre les associations, les écoles, les services publics et leurs agents...), actions pour s'y opposer.

*Refusons la censure et  
la perte des biens publics !*

Sur des sujets concrets, des mobilisations locales, dont la FSU est partie prenante, réactivent la nécessité d'agir contre l'extrême droite et de refuser sa banalisation.

À Bollène, depuis l'automne 2016, plusieurs rassemblements ont eu lieu (l'un d'eux à l'initiative de la FSU 84), associant parents d'élèves, habitants, enseignants, contre la volonté de la Mairie Ligue du Sud de Bollène, de vendre le stade municipal des Tamaris, pour des projets immobiliers. Ce stade est le dernier équipement public significatif d'un quartier populaire et excentré, utilisé notamment par l'école voisine. En février dernier, la Mairie a reculé, en suspendant la vente, mais sans y renoncer, ce qui impose toujours la vigilance.

À Marseille, un Collectif de soutien à l'Espace culturel Busserine (théâtre et équipement culturel de service public), est créé début 2016. Collectif très large, incluant une intersyndicale (où la FSU13 est représentée), il se mobilise contre la gestion de la Mairie de secteur FN, des 13ème et 14ème arrondissements : menace de fermeture, dégradation des conditions de travail des agents territoriaux de l'Espace, suppression des budgets de fonctionnement en 2016 et 2017, limitation

de la programmation, censure de spectacles... Grâce à ses actions, le collectif a sauvé en 2016 l'existence même de l'Espace culturel et obtenu la réouverture pour des spectacles jeune public. Il veut obtenir la rénovation de l'équipement et le retour à une programmation ouverte à tout public.

Au Luc en Provence les vrais républicains sont scandalisés et une pétition à l'initiative de syndicalistes est en ligne pour dénoncer la censure mise en œuvre par le maire FN de la commune. Il a pris l'initiative de retirer de la programmation du cinéma communal le film de Lucas Belvaux « Chez nous » au prétexte que ce film est « ouvertement contre le FN ». Drôle de conception de la démocratie qui rappelle les heures les plus sombres de notre histoire.

Parmi d'autres formes de résistances, ces exemples montrent que la défense de l'équipement et du service publics constitue un enjeu essentiel, face à des Mairies qui révèlent le vrai visage, antisocial et « anti-service public », de l'extrême droite. Les résultats à l'élection présidentielle dans notre région, mais pas seulement, montrent qu'il est indispensable de poursuivre ce travail et d'organiser la reconquête des idées.



PUBLICATION DU FSU PACA - Mai 2017

Bourse du travail - 23, Bd C. Nedelec- 13331 Marseille Cedex 03

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Richard Ghis

DESIGN ET CONCEPTION : ER<sup>2</sup>

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Richard Ghis, Eric Almagro, Cécile Auvity, Magali Bailleul, Sylvain Bartet, Nonce Biondi, Jean-Paul Clot, Gilberte Mandon, Caroline Mauriat, Laurent Mauriat.

CRÉDITS PHOTOS : Richard Ghis, Magali Bailleul